



FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO

Le frère Laurent, recteur du sanctuaire Notre-Dame de-Miséricorde, ici dans l'église du village de Pellevoisin (36).

Au cœur du Berry, Pellevoisin va devenir le « Lourdes du centre de la France »



PAR Alix Vermande

Transversé par une route départementale, le village de Pellevoisin, au cœur de l'Indre, est de prime abord semblable à bien d'autres. Ce bourg de 800 âmes tient une petite renommée avec son cimetière, où se trouve la sépulture de l'écrivain Georges Bernanos. Mais, au deuxième coup d'œil, à surprendre des essais de promeneurs se dirigeant vers le panneau « Sanctuaire Notre-Dame-de-Miséricorde », on comprend que la bourgade a un tout autre attrait et une grande fréquentation : la petite commune accueille près de 20 000 pèlerins par an, sur les traces d'Estelle Faguet-prises en 1876. Parfois 2 500 rien qu'en un week-end, selon Gérard Sauget, le maire de Pellevoisin. « Et ils pourraient bientôt être 300 000 chaque année, s'enthousiasme-t-il, donc il va falloir être prêts ! »

Non, l'édile n'est pas atteint par la folie des grands. Il fait référence à un événement tout droit venu de Rome : la validation, en août dernier, des apparitions, par le pape François. Le décret nihil obstat, signifiant « rien ne s'oppose » en latin, octroie la plus haute des reconnaissances au site berrichon. Tout le monde au village doit ainsi se préparer à un afflux de pèlerins. À commencer par le frère Laurent, recteur du sanctuaire depuis quelques années après un long séjour dans le Caucase russe. Le fond d'écran de son ordinateur : Estelle Faguet, dont il se plaît à conter l'histoire. « Estelle, c'est une personne de condition modeste, travailleuse, très croyante et très attachée à sa famille. Elle tombe malade. Or c'était elle qui nourrissait ses parents. Et elle a l'audace d'écrire une lettre pour demander sa guérison pour que ses parents ne meurent pas de faim. Lui est alors apparue la Vierge Marie. Donc, elle est d'une certaine manière un peu emblématique de ce commandement de Dieu. »

Depuis son arrivée à Pellevoisin, le frère Laurent est surpris par la renommée internationale du site, car, en France, Lourdes éclipsé les autres communes mariales. « En Afrique, Pellevoisin est assez bien connu, assure-t-il. En Asie, il y avait un évêque français qui a fait connaître Pellevoisin en Chine. Aux Philippines, dès qu'il y a eu l'annonce de la reconnaissance des apparitions, le diocèse philippin nous a contactés. Sans oublier les États-Unis. Ainsi, les pèlerins viennent du monde entier et on a des relations internationales ».

Avec ce « flash publicitaire », plaise le frère Laurent, le pèlerinage en terres berrichonnes devrait d'autant plus se développer que le Vatican encourage explicitement les fidèles à se rendre à Pellevoisin. « La dévotion, dans ce cas déjà florissante, est particulièrement recommandée à ceux qui veulent librement y adhérer », est-il écrit dans le décret de nihil obstat. C'est en tout cas l'aboutissement d'un long processus, impulsé par M^{re} Beau, archevêque de Bourges de 2018 à début 2025. Il a rapidement fait de ce sujet une priorité : « J'ai

En autorisant la dévotion mariale du sanctuaire de ce village, le Vatican a fait entrer la commune berrichonne dans une nouvelle dimension. Les responsables du site et la municipalité se préparent à accueillir des centaines de milliers de pèlerins chaque année.

demandé à Rome ce qu'il fallait faire et ils m'ont donné l'accord pour que je puisse ouvrir une commission disciplinaire qui allait étudier la question des apparitions de la Sainte Vierge. Puis on demande à l'évêque de faire un vœu, c'est-à-dire de montrer son point de vue et son argumentaire pour pouvoir présenter ce dossier pour une reconnaissance auprès de la Congrégation pour la doctrine de la foi. »

Pendant deux ans, une commission a ainsi œuvré. Elle regroupait moins de dix membres issus de disciplines différentes : psychologie, médecine, histoire, théologie... Parmi eux, figurait Sylvie Bernay, docteur en histoire contemporaine. Elle était chargée, avec ses homologues, de répondre à plusieurs questions. « Rome nous demandait de nous pencher sur plusieurs points, comme la crédibilité de la voyante (Estelle Faguet, NDLR), explique l'historienne. Est-ce qu'elle était saine d'esprit ? Est-ce que, après les apparitions, elle a mené une vie normale ? Est-ce qu'elle s'est soumise à l'Église ? Est-ce qu'on n'est pas dans de l'hérésie ou dans des éléments contraires à la foi catholique ? On a dû se pencher également sur les fruits spirituels à travers le temps. Et donc j'ai été amenée à retracer les 150 ans d'histoire du pèlerinage. » Le dossier constitué, un vote à bulletins secrets a été organisé, avant une confirmation à l'unanimité par cette commission. « Puis nous sommes allés à Rome, en février 2024, pour déposer notre dossier à la Congrégation pour la doctrine de la foi, reprend Sylvie Bernay. Et, fin août 2024, M^{re} Beau a eu la réponse. Qui est celle de la plus grande reconnaissance dans les normes actuelles pour les apparitions de la Vierge Marie. »

Une validation loin d'être automatique, à en croire M^{re} Beau. Plusieurs dossiers seraient refusés par Rome chaque année. Alors, pourquoi Pellevoisin et pas les

autres ? « Ils étudient aussi l'angle de la vie spirituelle, la dynamique pastorale, le charisme pastoral du lieu..., indique l'archevêque. Au sanctuaire de Pellevoisin, il y a effectivement un centre pour les jeunes qui sont victimes d'addictions, mais aussi un institut pour soigner les enfants handicapés. Donc il y a vraiment toujours eu une place privilégiée pour le pauvre, le faible. »

Avec la reconnaissance de ces apparitions, M^{re} Beau a propulsé Pellevoisin dans une tout autre catégorie, celle des villes mariales, comme Lourdes. Un défi vertigineux dont il est pleinement conscient. « Il faut une structuration plus forte pour assurer le côté hôtellerie avec une gestion plus moderne, de même que l'intendance pour accueillir les pèlerins. On est en train de terminer la construction de la chapelle de la chambre des apparitions pour en faire une vraie chapelle, avec un chœur qui va donner la dynamique. »

Pour l'heure, les travaux ont pris du retard. Mais pas suffisamment pour inquiéter les responsables du sanctuaire. Au-delà de la logistique, l'archevêque voit plus loin en esquissant un volet touristique. « Pellevoisin est le seul sanctuaire marial en France qui va pouvoir se développer dans un cœur touristique : il y a ici le train à vapeur qui fait Valençay-Pellevoisin et qui peut aussi permettre à des familles de venir s'installer plusieurs jours à la fois bénéficier du sanctuaire, du château de Valençay et d'autres activités. On n'est pas obligé d'avoir autant de millions de visiteurs que Lourdes, qui reste une référence en termes d'accueil. Mais se faire communément appeler le Lourdes du centre de la France validerait notre envie de laisser place à l'accueil. »

Sur ce point, il est naturellement rejoint par le maire, Gérard Sauget. L'élu souhaite « faire des pèlerins des touristes ». Une ambition à la hauteur des attentes suscitées par l'annonce. « Ça fait quand même des dizaines d'années qu'on en parle, sourit l'édile. Parfois, on se demandait si ça allait se faire un jour, car ça peut prendre trois mois, trois ans ou trente ans. » Cap désormais sur l'accueil de ces centaines de milliers de pèlerins. Pas une mince affaire, notamment au niveau de l'hébergement. « Le sanctuaire a une capacité de couchage de 90 personnes, précise Gérard Sauget. Qui aujourd'hui ne fait pas de concurrence déloyale aux hôtels du

coin, car il n'y en a pas. Le premier est à 15 kilomètres. Il y a quelques chambres d'hôtes. Et, depuis un ou deux ans, il y a quelques Airbnb. Pourtant, c'est souvent qu'on téléphone à la mairie pour savoir où dormir. Mais est-ce que c'est le rôle d'une commune de monter un hôtel ? Il faudra un porteur de projet. Déjà, on va pouvoir financer une étude d'urbanisme et de tourisme. Pour voir, sur quinze ans, comment ça pourrait se développer. »

Aux problématiques de gîte et de couvert s'ajoutent celles de la sécurisation des piétons et du stationnement. Là aussi, tout reste à faire à Pellevoisin. « Beau-

« Avant même la confirmation, la société Accor a appelé la mairie pour savoir s'il y avait des terres disponibles pour construire un hôtel. Et la famille Lafarge, propriétaire d'un quart de Lourdes, a échangé avec certains voisins. Récemment, j'ai une famille un peu aisée qui m'a indiqué être à l'affût de ce qui pourrait se vendre. »

Gérard Sauget Maire de Pellevoisin

coup de pèlerins réalisent leur circuit à pied avec une partie sur la route, donc leur sécurité est notre responsabilité, rapporte le maire. Quant aux cars, ils peuvent facilement bloquer la route s'ils veulent faire demi-tour, comme c'est déjà arrivé un week-end avec 200 jeunes venus de Paris après l'annonce de la confirmation des apparitions. Il va vraiment falloir agrandir le parking. Si la municipalité ne peut s'empêcher de voir en grand, elle prône toutefois le pragmatisme. En demandant soutiens et conseils. « Le préfet m'a dit qu'on serait aidés si Pellevoisin voulait construire des zones hôtelières, des zones industrielles ou des zones pour des petits pavillons, affirme Gérard Sauget. Depuis quelques semaines, tout le monde est en train de se renseigner auprès des autres villes mariales pour savoir comment ça se passe. Comme le village de La Salette, en Isère, avec ses 80 habitants. On va rencontrer le maire. »

La commune de l'Indre n'a pas attendu le nihil obstat pour être démographiquement dépendante des apparitions de la Vierge Marie. En attestent les derniers achats de maison dans le village par des particuliers motivés par la proximité du sanctuaire. L'édile a parfois même eu écho d'investisseurs d'une tout autre envergure : « Avant même la confirmation, la société Accor a appelé la mairie pour savoir s'il y avait des terres disponibles pour construire un hôtel. Et la famille Lafarge, propriétaire d'un quart de Lourdes, a échangé avec certains voisins. Récemment, j'ai une famille un peu aisée qui m'a indiqué être à l'affût de ce qui pourrait se vendre. »

Le prix du foncier pourrait ainsi s'envoler. D'autant plus que se profile la béatification d'Estelle Faguet. Un souhait de M^{re} Beau, récemment nommé archevêque de Poitiers. « Puisqu'on a l'autorisation de la Congrégation épiscopale et celle de Rome, il n'y a plus qu'à mettre en place l'équipe pour ouvrir la cause. » ■

